

COMMISSION DE CONTROLE DE L'AMICALE DU PERSONNEL DU CONSEIL DE L'EUROPE

Rapport de la commission pour l'année 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les membres de l'Amicale du Personnel du Conseil de l'Europe et après vérification par sondage des comptes et des justificatifs de paiement et d'encaissement fournis par la Trésorière, quitus est donné pour la bonne gestion financière de l'Amicale du Personnel du Conseil de l'Europe au titre de l'année 2015.

Nous souhaitons toutefois faire quelques observations qui nous paraissent importantes :

1. Prêt solidarité

L'analyse de la gestion financière du système de prêts de solidarité laisse apparaître que l'un ou l'autre des agents bénéficiaires ne respectent pas leur engagement en matière de remboursement. Le Comité de l'Amicale est encouragé à prendre toutes les mesures prévues dans le contrat de remboursement signé par les agents pour récupérer les sommes non remboursées dès lors qu'il apparaît que la situation d'impayé résulte d'une mauvaise volonté de l'agent. Nous proposons également que dans le cas des demandes de prêts par les agents temporaires, le Comité prenne en compte la durée du contrat de l'agent et s'assure que le prêt sera remboursé avant que l'agent quitte l'Organisation.

2. Situation financière des sections

Suite à la recommandation faite par les précédents Contrôleurs, nous avons examiné les rapports financiers et justificatifs de 2015 de la Section Musique/Conférence et de la Section Éducation, deux des sections qui bénéficient d'une subvention de l'Amicale mais dont les comptes annuels ne sont pas contrôlés. Nous n'avons constaté aucune anomalie. Par ailleurs, nous considérons que le suivi financier mis en place par la Section Musique est un bon exemple qui pourrait servir comme modèle à suivre par les autres sections.

3. Anciennes cotisations

Nous constatons que, tel que prévu par les précédents Contrôleurs, les versements des anciennes cotisations à 7.62€ ont bien été arrêtés au courant de 2015.

4. Résultat de l'exercice

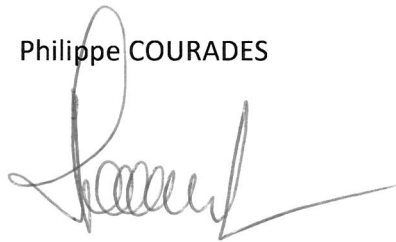
Le résultat de l'année était déficitaire pour 2015. L'explication vient de la décision du Comité de l'Amicale de participer financièrement au Bal Viennois, un évènement non prévu dans le projet du budget. Nous constatons que les résultats de 3 des 4 dernières années étaient déficitaires. Néanmoins, la situation financière de l'Amicale reste saine, avec une réserve de presque 160.000€ à la fin de 2015.

Fait à Strasbourg le 24/05/2016

Joanna BISHOP



Philippe COURADES



Alex-Yucel BIRICIK

